

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2020/SEPT/114	OBJET : AVIS SUR LES DEMANDES DE DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL POUR L'ANNEE 2021
Date du conseil municipal 21/09/2020	
Date de la convocation 14/09/2020	
Date de l'affichage 29/09/2020	

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un septembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 14 septembre 2020.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSSELLE, Catherine OUSSET, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Luis-José TENTE MARQUES, Valérie JACKY, Angélique RAPPAILLES, Frédéric BRUNOT, Cédric CONTENT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX.

Étaient absents représentés :

- Sylvie POIRIER représentée par Catherine OUSSET
- Nimca CIGE représentée par Nolwenn LE BOUTER

Monsieur Philippe DUCQ est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

VU l'article L.3132-26 du Code du Travail, tel que modifié par la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « loi Macron », qui permet au maire depuis 2016, d'accorder une autorisation d'ouverture des commerces de détail, le dimanche pour un maximum de 12 dimanches par an par branche d'activité,

VU la délibération n°2019/NOV/127 du 4 novembre 2019 relative à l'avis sur les demandes de dérogation au repos dominical pour l'année 2020 à Nangis,

CONSIDERANT que la liste de ces dimanches doit être arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante,

CONSIDERANT que la dérogation d'ouverture peut être accordée uniquement aux commerces de détail,

CONSIDERANT la demande d'autorisation d'ouverture de l'enseigne « Chauss'expo » de Nangis adressée par courrier en date du 11 août 2020, pour 8 dimanches en 2021,

CONSIDERANT la demande d'autorisation d'ouverture de l'enseigne « Carrefour Market » de Nangis adressée par courrier en date du 10 septembre 2020, pour 12 dimanches en 2021,

CONSIDERANT que l'avis de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) dont la commune est membre doit être sollicité lorsque la demande excède 5 dimanches,

CONSIDERANT la nécessité de limiter le nombre d'ouverture dominicale à 10 en vue de préserver à la fois l'activité des commerçants du centre-ville et les conditions de travail des salariés des enseignes demandeurs,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées (29),

ARTICLE 1 :

EMET un avis favorable à la demande de dérogations au repos dominical pour les dimanches 3 Janvier, 10 Janvier, 4 Juillet, 29 Août, 5 Septembre, 21 Novembre, 28 Novembre, 5 Décembre, 12 Décembre, 19 Décembre 2021.

ARTICLE 2 :

SOLLICITE l'avis de la communauté de communes de la Brie Nangissienne sur cette demande de dérogation au repos dominical pour l'année 2021.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 22 septembre 2020

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20201001-SEPT-2020-0114-
DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

SAS DESMAZIERES
40 Route d'Ennetières
59 175 TEMPLEMARS
Tél : + 33 (0)3 20 87 44 44



MAIRIE
Monsieur Le Maire

77370 NANGIS

Nos réf : VD

Templemars, le 7 août 2020

A l'attention de Monsieur Le Maire,

Monsieur,



Dans le cadre des ouvertures légales liées à la loi MACRON d'août 2015, nous nous permettons de vous demander l'autorisation d'ouvrir

les dimanches 10 janvier, 4 juillet, 29 août, 21 et 28 novembre, 5,12 et 19 décembre 2021

notre point de vente CHAUSS EXPO situé ROUTE DE FONTAINEBLEAU à NANGIS

Par avance, nous vous remercions de votre accord et nous vous prions de croire, Monsieur Le-Maire, en l'assurance de notre considération.

Véronique Duthoit
Assistante Commerciale
SAS DESMAZIERES - CHAUSSEXPO
40 ROUTE D ENNETIERES
59175 TEMPLEMARS
☎ : 03.20.87.44.42 (Ligne directe)
Mail : veronique.duthoit@chaussexpo.fr

Mairie de NANGIS
Avenue de Verdun
77370 NANGIS

A NANGIS le 10/09/2020

Lettre recommandée avec avis de réception

N°AR : ... 1 A 1 9 4 8 7 0 5 A 1

Objet : Autorisation ouverture des dimanches au titre de l'année 2019

Madame la Maire,

Nous revenons vers vous dans le cadre de vos prérogatives issues de l'article L.3132-26 du code du travail, tendant à autoriser par arrêté municipal notre enseigne à déroger au repos dominical et donc à ouvrir notre magasin Carrefour Market, 12 dimanches par an depuis la loi dite « Loi MACRON » du 06 août 2015.

Comme vous le savez, la liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante.

Si vous accédiez à notre demande, cela serait très favorable pour notre activité ainsi que pour le dynamisme de notre commune.

Dans ce cas le travail du dimanche s'effectue sur la base du volontariat, étant précisé que ces ouvertures constitueraient aussi un moyen de développer l'emploi en permettant notamment à nos jeunes collaborateurs étudiants de travailler en fin de semaine.

De plus, l'animation créée par cette ouverture profite aussi aux petits commerces dont l'activité ce jour là est souvent complémentaire à la notre.

Le repos hebdomadaire serait alors accordé par roulement sur un autre jour que le dimanche, et ce pour 12 semaines au cours de l'année 2021

Nous vous sollicitons car nous souhaiterions être autorisés à ouvrir exceptionnellement notre magasin Carrefour MARKET situé à avenue de Verdun 77370 Nangis) les dimanches suivants, au-delà des horaires habituels d'ouverture :

- -03/01/2021
--10/01/2021
--02/05/2021
--30/05/2021
--27/06/2021
--28/11/2021
--05/09/2021
--12/09/2021
--28/11/2021
--05/12/2021
--12/12/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20201001-SEPT-2020-0114-
DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

--19/12/2021

Sur notre co—26/12/2021mmune, cinq dimanches seulement pourront être fixés par arrêté municipal après avis du conseil municipal. Au-delà des 5 dimanches en effet, votre décision ne pourra être prise qu'après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) dont nous dépendons, étant souligné que faute de délibération dans un délai de 2 mois, son avis sera réputé favorable.

Nous demeurons naturellement à votre entière disposition pour vous apporter toute information que vous jugeriez utile.

Nous vous prions d'agr er, Madame la Maire, l'expression de mes salutations distingu es.

/La Directrice de Magasin

CARREFOUR MARKET

C.S.F. SAS

Avenue de Verdun...

77370 NANGIS

01 64 08 283 752 03 175

T l : 01 64 08 71 43

Fax : 01 64 08 21 74

Accus  de r ception en pr fecture
077-217703271-20201001-SEPT-2020-0114-
DE
Date de t l transmission : 01/10/2020
Date de r ception pr fecture : 01/10/2020